



8 rue de l'Isly - 7500
Tél. 01 53 04 30 30
Fax 01 53 04 30 29
ffs@spirvis.org

La Fédération Française des Spiritueux demande une pause fiscale ainsi que la ré-affectation des taxes à l'objectif de prévention

Paris 16 09 2003 - La Fédération française des Spiritueux, qui regroupe la plupart des opérateurs français, s'inquiète des conséquences d'une éventuelle hausse des droits d'accise sur les spiritueux pour l'équilibre des marchés.

Selon les experts de la Fédération, cette hausse renforcerait la progression des achats frontaliers qui, par définition, échappe en totalité à la fiscalité française, alors que le marché français est particulièrement morose.

D'autre part, la hausse éventuelle accentuerait la disparité de taxation entre les diverses catégories de boissons alcoolisées : une boisson spiritueuse est 60 fois plus taxée que le vin et 5,6 fois plus que la bière. Or, selon l'Inserm (« *alcool, effets sur la santé, septembre 2001* ») toutes ces boissons alcoolisées produisent le même effet au regard de la consommation. Chaque verre de boisson alcoolisée fermentée ou distillée, servi à dose usuelle, contient le même poids d'alcool.

Mais surtout, précise Jean Herpin, Président de la FFS, « *les professionnels s'inquiètent du détournement de la fiscalité des boissons alcoolisées qui devait être initialement destinée davantage à la prévention de la consommation excessive, un objectif pour lequel les professionnels s'étaient largement mobilisés* ». En effet, le produit des accises sur les boissons alcoolisées (environ 2,5 milliards d'euros) est maintenant affecté au financement des 35 heures (FOREC).

Dans un souci de cohérence de santé publique et d'équité, la Fédération demande donc une pause fiscale pour les spiritueux, comme celle qui a été annoncée pour les vins, ainsi que l'ouverture d'un dialogue avec les pouvoirs publics sur tous ces points, conformément à l'annonce faite par le gouvernement de création d'un groupe interministériel chargé d'évaluer la fiscalité sur les boissons alcoolisées dont les conclusions ne sont pas connues à ce jour.

Pour toute précision : Séverin BARIOZ 01 53 04 30 31